

Image not found or type unknown



Prime d ifm non versé suite à fin de mission

Par **ben0117**, le **12/05/2015** à **17:24**

Je travaillais par intérim jusqu'au 30/04/2015, suite à cette mission on m as proposé un cdi à compter du 03/05/2015.Est ce normal que je ne touche pas les ifm sachant que j étais sans contrat pour le 1er et 2 mai ? Merci d avance

Par **P.M.**, le **12/05/2015** à **20:59**

Bonjour,

Je présume que la proposition de CDI était par l'entreprise utilisatrice où s'est déroulée la mission et celle-ci étant pour le lundi suivant elle y fait suite immédiatement, donc, il me paraît normal que vous ne perceviez pas d'IFM sur le dernier contrat...